

Rapport de Synthèse

Etudes portant sur l'économie
politique, sociale et la situation
sécuritaire de Koutiala et Banamba

Programme JASS, avril 2022

Contents

Résumé.....	2
Introduction	6
Méthodologie.....	6
Objectifs de la recherche	7
Facteurs de cohésion sociale	8
Les dynamiques économiques dans les localités d'enquête	11
Facteurs de l'exode rural	14
Situation sécuritaire.....	16
Les facteurs d'inclusion et d'exclusion dans la composition des organes politiques et de gestion.....	19
Conclusion.....	21
Recommandations	Error! Bookmark not defined.
Des pistes pour la recherche.....	23
Références bibliographiques	24

Résumé

Ce rapport est le fruit d'une étude qualitative commanditée par Adam Smith International dans le cadre de ses activités du programme Justice et Stabilité au Sahel (JASS). Le programme JASS est mis en œuvre par Adam Smith International (ASI) et Mercy Corps en consortium dans les régions de Sikasso, Ségou et Koulikoro. La présente recherche avait pour objectif global de comprendre l'organisation sociale et politique des localités cibles, ainsi que les activités économiques, la gouvernance de la gestion du foncier. Elle devrait également documenter les modes d'accès aux ressources naturelles, analyser la nature et les mécanismes locaux de gestion des conflits ainsi que, la situation sécuritaire et les éventuels problèmes existants au sein des communautés des communes de M'Pèssoba et de N'Tossoni (cercle de Koutiala, érigé nouvellement en région) et de Ben-kadi et Banamba (cercle de Banamba dans la région de Koulikoro).

Voici certaines des conclusions clés qui pourraient avoir des implications pour l'approche et les activités du programme JASS :

- Il ressort qu'en matière d'organisation sociale, les **duguw** (villages) sont disposés en **kin** (quartiers) et en **ga** (familles). Aux alentours, on note souvent l'existence de **wèrè, togo da** (hameau de culture et/ou d'élevage). La grande famille commence à faire place à l'individualisme dans plusieurs localités. Ce phénomène est plus perceptible dans les localités de Koutiala et ceci serait lié fondamentalement à la gestion des ressources de la culture du coton. Ceci enchaîne des conséquences pour la gestion de l'héritage car quand certains fils, frères se détachent de la grande famille pour produire et gérer eux-mêmes leurs ressources, cela crée des incidences sur la gestion des terres et, des fois, les terres fertiles font l'objet de convoitise quand il s'agit de les partager. Quand cette situation n'est pas clairement tranchée, elle devient une source potentielle de conflits.
- Les hameaux de culture ou d'agro-élevage existent dans plusieurs localités d'étude. Etant donné que ces hameaux sont excentrés du reste des villages mères, certains individus s'y installent, construisant des maisons et autres sources d'eau afin d'éviter les vas-vient entre le champ et le village mère. Cela leur permet de veiller aux cultures à ce que les animaux en divagation surtout pendant les nuits ne font pas de ravages. Ce sont des espaces propices à l'élevage de la volaille, des caprins, ovins et bovins. A cet effet, ils n'exploitent pas les ressources communautaires (écoles, points d'eau etc.), du village mère au même titre que les autres, qui est parfois un facteur d'exclusion surtout des prises de décision communautaires.
- La gestion politique des villages est assurée par les chefs de village, qui est toujours assurée par la lignée du premier occupant. Dans plusieurs villages, la gestion des terres est assurée par un **ladala dugu tigi** (chef traditionnel) différent du chef de village surtout à Koutiala. Quiconque voudrait sa

place, fera face aux sanctions pouvant aller de son exclusion du système social, son renvoi du village, le retrait des terres cultivables ou autres ressources etc. La crainte de ces sanctions fait que ces coutumes restent vivantes dans ces localités.

- Les échanges matrimoniaux sont basés sur les traditions et sont surtout endogamiques. La pratique du mariage civil n'est pas systématique. Le rapt de femmes est souvent pratiqué par les jeunes des localités d'enquête de Koutiala. L'accès de la femme aux ressources naturelles est lié à ses rapports avec les hommes. Une femme mariée accède à la terre par exemple à travers son mari qui est propriétaire terrien. La femme, pouvant elle-même faire l'objet d'héritage, n'est pas propriétaire de terre, elle lui est prêtée au besoin. La fille aussi n'hérite pas de terre. Au besoin ce sont ses frères, pères qui les lui prêtent. Puisque la femme est une main d'œuvre pour la famille (surtout à Koutiala), elle ne possède pas d'équipements agricoles et est assistée par son mari, ses frères, ou en fait la location.
- En ce qui concerne les activités économiques des populations d'enquête, il ressort que celles-ci pratiquent principalement l'agriculture et l'élevage. De plus en plus, les agriculteurs (Minianka, Bambara, Sénoufo etc.) pratiquent de l'élevage et les éleveurs (Peuls) pratiquent de l'agriculture et se sédentarisent progressivement. La pratique de l'agro-élevage impliquant la majorité des populations sur place pourrait être source de cohésion. Lorsque tout le monde fait la même chose et que chacun comprenne le fait que ses animaux peuvent faire des ravages chez X ou Y et que le contraire peut bien se produire ces types de différends peuvent se gérer pacifiquement. Donc cette situation peut être une aubaine dans le cadre de la prévention des conflits. Les produits de l'agriculture et de l'élevage constituent la base des échanges commerciaux des populations.
- L'insuffisance des moyens de production agricole et les effets du changement climatique exposent ces communautés à l'insécurité alimentaire. L'insuffisance de terres exploitables amènent certains à migrer vers certaines localités à la recherche de terres agricoles fertiles et suffisantes. Par ailleurs, la pratique de la migration agricole peut créer un sentiment de compétition chez les populations. La réussite de ceux qui le font peut attirer d'autres. Par contre, dans les cas où la pratique migratoire a été motivée par une gestion calamiteuse de l'héritage, cela pourrait être le signe d'une rupture sociale d'avec les siens. D'un autre point de vue, l'apport des migrants occupe une place importante dans les réalisations de certains villages.
- La culture du coton est fortement liée à l'accès aux moyens de production adéquats. Ceci a beaucoup favorisé l'agriculture extensive de sorte que les terres ont été surexploitées et devenant pauvres. Actuellement pour réussir dans la culture du coton il faut des équipements d'où les moyens financiers. Cette situation peut engager une compétition au niveau des exploitants pour éviter d'être toujours lié aux propriétaires de matériels.

- Par rapport à l'accès à la terre, les données collectées indiquent qu'il est régi par les us et les coutumes. Le mode d'accès à la terre diffère pour un autochtone et un allochtone dans toutes les localités de l'étude. Quand l'autochtone hérite des terres de ses parents et peut en emprunter à des tiers, l'allochtone accède au foncier à travers l'emprunt. La vente des parcelles n'est pas encore pratiquée dans les localités d'enquête. C'est une situation à explorer qui pourrait contribuer prévenir les conflits liés au foncier. Moins les terres sont vendues, moins il y a des spéculations et des procès. Actuellement, dans les localités de Banamba et Koutiala, il reste important de suivre de près les modes de prêt sur la base de témoignage verbal. L'instauration de supports écrit pour contribuer à éviter des conflits liés au prêt verbal avec des témoins.
- L'accès à l'eau reste largement en deçà des besoins des populations dans toutes les localités couvertes par l'étude. Dans la localité de Banamba, cela est particulièrement important puisqu'à certains moments de l'année, l'eau n'est pas suffisante pour les humains et encore moins pour les animaux. Comme c'est payant, ceux qui y mettent les moyens peuvent tenter d'influencer le circuit de distribution en leur faveur. Cela peut engendrer des contestations pouvant aboutir à des conflits.
- Les conflits récurrents sont ceux qui opposent les bergers aux agriculteurs. En ce qui concerne l'accès des animaux aux pâturages, il est libre dans plusieurs localités surtout pendant la saison sèche. Cependant, avec le rétrécissement des pistes de transhumance à plusieurs niveaux, les animaux de passage font souvent des ravages pendant l'hivernage, créant des conflits entre les bergers et les cultivateurs. Une autre catégorie de conflits est celle liée à la gestion des limites des espaces agricoles qui ne sont pas le plus souvent matérialisées. Le problème de balisage des pistes se pose à Koutiala comme à Banamba.
- En matière de gestion des conflits, le mécanisme local le plus sollicité est le vestibule du chef de village. La mairie et la justice sont souvent saisies au besoin. Si les gens vont à la Mairie ou à la justice, c'est souvent signe qu'ils n'ont pas confiance à la chefferie traditionnelle. Mais aussi souvent, d'autres personnes aussi en voulant montrer leurs capacités financières et relationnelles saisissent directement la mairie ou la justice. Pour la mairie, ils sont référés aux mécanismes appropriés du village du plaignant. La justice aussi commence à faire pareillement de plus en plus. Dans tous les cas, moins de cas sont référés à la justice. Les décisions de justice sont souvent influencées par des acteurs extérieurs des localités d'enquête, surtout quand les communautés ont des ressortissants établis ailleurs et qui ont des connaissances, parents ou relations dans les hautes sphères de l'état. Ces personnes à cause de leurs relations peuvent influencer souvent les décisions de justice de leurs localités.

- La création des Commissions Foncières (CoFo) est très appréciée par les populations des zones d'étude. Avant la création des CoFo, c'était seulement les conseillers du chef de village et quelques notabilités qui traitaient les différends. Les CoFo ont fait une ouverture en impliquant d'autres catégories par exemple (femmes, jeunes etc.). Pourtant, dans certains villages (voir le rapport de Banamba), par exemple à Bouala, commune de Ben-kadi, certains allochtones pensent que les décisions de la CoFo nouvellement mise en place pourraient ne pas être crédibles parce qu'ils se rappellent des cas de différends gérés injustement par le passé.
- La question de l'homologation des PV de conciliation par des CoFo n'est pas comprise par les acteurs à la base. Quand le PV de conciliation n'est pas homologué, il n'a pas de valeur juridique. Avec un PV, les acteurs peuvent penser que l'affaire est gérée mais la descendance d'une des parties peut réactiver le conflit et entamer une procédure judiciaire. Pour éviter que de vieux conflits ne fassent surface, c'est important d'expliquer aux communautés la valeur de l'homologation et les frais que cela engendre. Le paiement de frais non assimilé par les acteurs peut être source de démotivation des plaignants à homologuer les PV de conciliation.
- Par rapport à l'inclusivité des CoFo, des soucis demeurent et sont à prendre en compte surtout en fonction de la disposition géographique et sociologique de certaines communautés. Les personnes installées en retrait (hameau) doivent parcourir un certain nombre de Km pour accéder à certaines installations communautaires du village mère (école, point d'eau, banque de céréale, point de vente de semences améliorées etc.) ou même participer à des rencontres. En effet, leur participation à certaines rencontres n'est pas souvent garantie. Les femmes n'ayant pas toujours les moyens de déplacement autonomes, sont souvent contraintes de s'absenter de certains cadres d'échange.

Introduction

Le Mali connaît depuis 2012 une dégradation progressive de sa situation sécuritaire. Cette insécurité exacerbée par l'instabilité politique et institutionnelle occasionnant le retrait de l'administration dans plusieurs localités a été aggravée par des conflits inter et intracommunautaires sur fond de gestion du foncier et des ressources naturelles. C'est dans ce contexte qu'Adam Smith International, avec le soutien du gouvernement Britannique, a initié le programme Justice et sécurité au Sahel (JASS) dont l'objectif global consiste à « Améliorer la sécurité et la stabilité au Mali. » Le programme est mis en œuvre par un Consortium de deux organisations : ASI et Mercy Corps. Il couvre les régions de Koulikoro, Ségou et de Sikasso.

Afin d'orienter la mise en œuvre des activités du programme sur le terrain, une équipe de recherche a été constituée pour mener des recherches auprès des communautés de quatre communes : N'Tossoni et M'Pèssoba dans le cercle de Koutiala du 16 au 28 décembre 2021 et Banamba et Ben-Kadi dans le cercle de Banamba, région de Koulikoro, du 16 au 31 janvier 2022. Cette activité avait comme objectif, de comprendre l'organisation sociale et politique des localités cibles, ainsi que les activités économiques, le mode d'accès aux ressources naturelles, la nature et les mécanismes de gestion des conflits, la situation sécuritaire et les éventuels problèmes existants dans ces zones.

Les données ont été collectées sur la base d'une démarche méthodologique qualitative.

Méthodologie

La démarche méthodologique adoptée pour les études dans les quatre communes cibles a été l'approche qualitative. Le travail de recherche a été réalisé selon une démarche méthodologique concise développée par l'équipe de recherche. Elle se tient sur trois phases : la phase préparatoire, la phase de collecte des données et la phase analyse, interprétation des données et élaboration du rapport d'étude.

Les cibles suivantes étaient concernées par la collecte des données :

Les agents des services techniques (service des eaux et forêts, la justice, l'agriculture, etc.), des collectivités territoriales, des acteurs politiques, des leaders religieux, des acteurs des organisations non gouvernementales (ONG), des chefs de village, des responsables d'associations villageoises, des responsables d'organisations professionnelles, des Groupements de femmes, des membres des CoFo. Dans le cercle de Koutiala, la collecte des données a concerné quatre (4) villages de chacune des communes cibles (M'Pèssoba et N'Tossoni). Dans ces localités, douze (12) focus group (soit 40 hommes et 49 femmes) et quarante (40) interviews individuels ont été réalisés avec trente un (31) hommes et neuf (09) femmes. A Koutiala, la collecte des données a

concerné soixante-onze personnes, quarante (40) hommes et trente une (31) femmes. Dans le cercle de Banamba, l'étude s'est tenue dans cinq (5) villages de la commune de Ben-kadi et dans quatre villages de celle de Banamba. Dans ces deux communes, six (6) focus group (24 hommes et 24 femmes) et vingt-neuf (29) entretiens individuels ont pu être réalisés impliquant dix-neuf (19) hommes et dix (10) femmes. En tout, quarante-trois (43) hommes et trente-quatre (34) femmes ont participé à la collecte des données dans les localités de Banamba.

Objectifs de la recherche

L'objectif principal de la présente étude était de comprendre et d'analyser l'organisation sociale et politique des localités cibles, ainsi que les activités économiques, la gouvernance de la gestion du foncier, le mode d'accès aux ressources naturelles, la nature et les mécanismes de gestion des conflits, la situation sécuritaire et les éventuels problèmes existants au sein des communautés des communes de N'Tossoni et de M'Pèssoba (Koutiala), de Banamba et de Ben-Kadi (Banamba).

Les outils de collecte des données ont été développés à partir des principales questions de recherche structurées autour des aspects suivants des localités d'enquête :

- L'organisation sociale et politique ;
- L'économie politique ;
- La cohabitation entre les différentes communautés ;
- L'accès aux ressources naturelles ;
- Les organisations de la société civile et humanitaires ;
- Les conflits ;
- Les dynamiques politiques de la localité ;
- Les dynamiques religieuses ;
- Les aspects de sécurité.

Le rapport suit cinq thématiques que nous pensons avoir une pertinence particulière au bon fonctionnement du programme JASS : les facteurs de cohésion sociale, les dynamiques économiques, l'exode rural, la situation sécuritaire, et les facteurs d'exclusion.

Facteurs de cohésion sociale

L'analyse de l'organisation sociale des zones d'étude a fait ressortir quelques principaux facteurs de cohésion sociale comme la chefferie traditionnelle, le conseil de village, les regroupements socio-professionnels (coopératives agricoles, associations d'éleveurs, groupements féminins...), les événements sociaux (baptême, mariage et décès) et les travaux collectifs.

Les facteurs de cohésion sociale communs aux deux cercles (Koutiala et Banamba) sont :

La chefferie : globalement les communautés des zones d'étude approuvent l'autorité de leur chef de village. Il est le premier recours des communautés en cas de problème. D'ailleurs, il est le garant de la stabilité du village et règle les affaires courantes du village comme la gestion des conflits. Aucune activité ne se passe dans le village sans son consentement. Appuyé par le conseil de village dans ses tâches, il prend les grandes décisions concernant le fonctionnement du village comme l'indique ce passage :

« Ici, les conflits se résolvent pacifiquement dans le vestibule du chef de village. Le chef de village et ses conseillers tranchent les conflits. Il est très rare que les deux adversaires contestent la décision du chef de village. »¹

Le conseil de village : il regroupe les notables autour du chef de village. Généralement, le conseil se réunit dans le vestibule du chef de village sur convocation de ce dernier, pour statuer sur les grandes affaires du village pour prendre des décisions : gestion des conflits, accueil et orientation des visiteurs, organisation des événements entre autres. Ceci est illustré par les propos suivants :

« L'hivernage passé, il y a eu une altercation entre deux paysans pour l'exploitation d'une parcelle de riz. Chacun réclamait la propriété de la parcelle. Le chef de village et ses conseillers ont pu résoudre ce conflit. Les deux parties ont accepté la décision du chef de village et ses conseillers. L'un des protagonistes a accepté de laisser la parcelle à l'autre. »

²

Le conseil du village, bien qu'exclusivement fermé aux femmes inclue, dans quelques localités, des représentants de certaines communautés allochtones ou de castes. Ceci est plus perceptible dans les localités de Koutiala qu'à Banamba. Par exemple à Nankorola, commune de M'Pèssoba, cercle de Koutiala, un interlocuteur a mentionné ceci :

¹ Extrait de l'entretien avec un responsable d'une communauté allochtone du village de Bouala, commune de Ben Kadi, le 18 janvier 2022.

² Extrait de l'entretien avec le relais de la CoFo du village de Diela, commune de N'Tossoni, le 20 décembre 2021.

« Parmi les conseillers du chef de village, il y a même des mossis et des forgerons. »³

Par contre, dans les villages des communes de Banamba et de Ben-kadi où la société est plus hiérarchisée que celle de Koutiala, l'équipe de recherche a constaté la présence d'un seul allochtone dans un conseil de village. Il s'agit du village de Fanalé, commune de Ben-kadi. D'ailleurs, la même personne a même été désignée comme relais au compte d'ASI.

Les regroupements socio-professionnels : ils sont composés de coopératives agricoles, d'associations d'éleveurs, de femmes, de jeunes du village, de ressortissants des villages, des brigades anti-feu ... Dans ces regroupements, les membres sont issus de l'ensemble des communautés du village. L'objectif des regroupements professionnels est d'assurer l'épanouissement socio-économique voire le développement du village comme le fait ressortir ce passage :

« La vie dans le village dépend fortement de l'apport des migrants. Ils envoient de l'argent pour l'achat des vivres. Par ailleurs, ils ont créé un groupement des ressortissants de Bamarobougou. Ce groupement réalise habituellement des travaux dans le village. Ils ont mis en place une caisse qui est alimentée chaque mois par la cotisation des membres. Par exemple, les ressortissants ont financé la réalisation du deuxième forage dans le village à hauteur de 1 400 000FCA et l'installation des lampadaires solaires dans le village. »⁴

Les évènements sociaux (baptême, mariage, décès) : chacun des évènements sociaux représente un moment de rassemblement des communautés. Dans les zones d'étude, quand un évènement social survient, l'ensemble des communautés suspendent leurs activités pour y participer.

« Les musulmans participent aux événements sociaux des animistes (mariage, baptême et décès) et vice versa. Ensuite, le chef de village administratif, qui est un animiste, a donné sa fille en mariage à un musulman. »⁵

Aussi, à Banamba, le mariage collectif fait partie des événements sociaux qui renforcent la cohésion sociale. Le mariage collectif est un événement culturel regroupant plusieurs centaines de de jeunes couples afin de célébrer leurs mariages à la même date et dans un seul village comme Banamba. Chaque année à Banamba, plus de 200 mariages sont célébrés le même jour en respectant les valeurs socio-culturelles. Des ressortissants de Banamba viennent de partout à travers le monde (Afrique, Europe, Asie, Amérique). C'est un événement annuel majeur de la localité qui traduit le vivre ensemble. C'est une pratique séculaire dans le terroir.

³ Entretien avec le relais CoFo du village de Nankorola, commune de M'Pèssoba, le 26 décembre 2021.

⁴ Extrait de l'entretien réalisé avec le chef de village de Bamarobougou, commune de Banamba, cercle de Banamba, le 30 janvier 2022.

⁵ Extrait de l'entretien avec le médiateur social du village de Diela, commune de N'Tossoni, cercle de Koutiala, le 20 décembre 2021.

Les travaux collectifs : ils sont composés de travaux de réhabilitation des ouvrages publics comme les mosquées, des écoles ou lors des travaux de développement comme ceux du projet IPRO REAGIR à Dankolon (commune de Banamba) et Fanalé (commune de Ben-Kadi). Lors de ces activités, toutes les couches de la société apportent leurs contributions. Ensuite, il existe des groupements de travail par couches comme la jeunesse et les femmes. Ces groupements réalisent les travaux champêtres (labour, désherbage, récolte et transport des récoltes) chez les particuliers moyennant rétribution ou sous formes de compensation. Le plus souvent, ces prestations sont faites à crédit. L'argent collecté sert le plus souvent à faire face à certains problèmes publics comme le souligne cet interlocuteur :

« Les membres de l'association des jeunes du village cultivent chaque année un champ public. Les récoltes sont vendues et l'argent collecté sert à gérer les problèmes du village. Aussi, ils entretiennent deux (2) hectares de vergers au compte du village. »⁶

Les activités collectives peuvent être un tremplin pour le programme JASS. Le fait que ces activités mobilisent les groupements concernés peut être un indicateur décrivant le niveau des liens sociaux au sein de la communauté.

⁶ Extrait de l'entretien avec le représentant du regroupement des chasseurs du village de Zandiela, commune de M'Pèssoba, cercle de Koutiala, le 27 décembre 2021.

Les dynamiques économiques dans les localités d'enquête

La principale activité économique des populations des deux cercles d'enquête (Koutiala et Banamba) est l'agriculture faisant de plus en plus, place à l'agro-élevage. Elle est familiale, saisonnière et est dans la plupart des cas utilisée pour la consommation familiale. Les spéculations produites sont : le sorgho, le millet, le maïs, le haricot, l'arachide, le poids de terre, le fonio. La main d'œuvre agricole est constituée par des jeunes, des hommes et des femmes.

Si le sésame est cultivé dans les cercles de Koutiala et de Banamba, le coton est exclusivement produit à Koutiala et le henné, à Banamba. La filière de production du coton est appuyée par la compagnie malienne pour le développement du textile (CMDT) en termes d'appui conseils, de subvention d'intrants ou la fixation des prix en collaboration avec le gouvernement, alors que la production du sésame et du henné est beaucoup plus libérale. Les femmes font la collecte et la transformation des noix de karité pour en faire du beurre de karité destiné à la consommation et à la vente.

Le maraîchage est aussi pratiqué en majorité par les femmes dans ces deux cercles. Cela permet la production des légumes et des feuilles vertes destinés à la consommation des ménages ou à la vente au sein de certains villages ou dans les villages voisins. La non-disponibilité de l'eau dans les sites maraichers rend difficile l'exercice de cette activité dans certaines localités et durant toute l'année là où il est pratiqué.

Globalement, la production agricole est très faible pour la majeure partie des agriculteurs qui sont exposés à l'insécurité alimentaire. La période de soudure varie entre cinq et trois mois dans les deux cercles d'étude. Les facteurs évoqués sont entre autres la mauvaise pluviométrie, la cherté des intrants agricoles, l'appauvrissement progressive des terres cultivables, l'insuffisance de matériels agricoles, l'insuffisance de terres agricoles, le difficile accès aux semences améliorées. Ces facteurs poussent certains agriculteurs surtout de Koutiala à migrer à la recherche de terres arables comme l'illustre ce passage d'un notable de Diela dans la commune de N'Tossoni en la date du 20 décembre 2021 qui disait :

« Je connais au moins trois (3) ressortissants de notre village y compris un de mes jeunes frères (il est vers Misséni, cercle de Kadiolo) qui ont migré vers le Sud (cercles de Sikasso, de Bougouni, de Yanfolila, et de Kadiolo) à la recherche de terres cultivables parce que chez nous toutes les terres se sont appauvries. »

Face à la monotonie villageoise constatée dans toutes les localités, les communautés adoptent des stratégies d'adaptation et pratiquent l'exode rural pendant la saison sèche. Beaucoup de jeunes de la localité de Koutiala (surtout les jeunes hommes) émigrent vers les sites d'orpaillage et les villages de l'office du Niger pour le

travail saisonnier leur permettant de gagner un peu d'argent afin de soutenir leurs familles. Pour la localité de Banamba, les jeunes émigrent et font l'exode rural vers les grandes villes comme Bamako, Kayes et les zones d'orpaillage. La migration est très répandue à Banamba puisque c'est culturel en milieu Soninké. Le chef de village de Bamarobougou dans la commune de Banamba confirme cela dans son entretien du 30 janvier 2022 en s'exprimant ainsi :

« A cause de la migration, il n'y a plus de bras valides dans le village. Tous les jeunes sont allés à l'exode à l'intérieur du Mali. La migration constitue l'un des piliers de notre village. Les migrants soutiennent énormément les membres de leur famille ».

En plus de l'agriculture, les populations des deux cercles d'enquête pratiquent également l'élevage des bovins, des ovins, des caprins, des volailles, certains (Peulhs ou membres d'autres communautés) font l'embouche (bovine, ovine, caprine). Un responsable de la commune de Ben-kadi, interviewé le 20 janvier 2022 mentionnait ceci :

« Ici, le président des éleveurs est Bambara du nom de S.D. Il possède plus de bovins que tous les autres éleveurs (y compris les Peulhs). C'est le représentant communal des éleveurs. »

La plupart des communautés de ces deux localités sont des agro-éleveurs. Les sous-produits de l'élevage comme les bouses des bovins, les crottins des ovins/caprins, les fientes de volailles et la disponibilité des bœufs de labour permettent d'accroître le rendement agricole. Selon les interlocuteurs, les activités agricoles et la pratique de l'élevage vont de pair. C'est pourquoi, certains pensent que :

« Pour être un bon agriculteur, il faut faire de l'élevage. »

De l'entretien d'un responsable du secteur CMDT M'Pèssoba, réalisé le 21 décembre 2021, il est ressorti que le propos susmentionné s'explique par le fait que l'agriculteur a besoin de bœufs pour le labour de son champ puisque :

« Ces dernières années, à cause du prix élevé des engrais chimiques, la culture du maïs a un peu baissé. Les paysans s'approvisionnent en engrais chimiques dans le marché parce que la CMDT ne donne pas suffisamment d'engrais pour les cultures vivrières. Beaucoup d'agriculteurs sont confrontés au manque d'équipements complets. Pour semer à temps, il faut louer un tracteur ou une charrue pour labourer son champ. Un tracteur se loue à 30 000F CFA par hectare. Tout le monde n'a pas ce moyen. Quant à la location des charrues, elle coûte 2 500F CFA par jour. »

Les difficultés liées à la pratique de l'élevage sont l'insuffisance de pâturages, la cherté de l'aliment bétail, la faible quantité de fourrage dans la forêt, l'extension des champs de culture et les difficultés liées à l'accès aux soins pour les bétails. Il faut noter qu'à cause de l'insuffisance des pâturages et de l'eau pour les animaux, beaucoup de propriétaires de bétails envoient leurs troupeaux en transhumance vers d'autres localités du Mali (les régions du sud) ou dans d'autres pays voisins (Guinée Conakry, Côte d'Ivoire).

Dans ces deux cercles, le petit commerce est pratiqué par certaines personnes. Les articles accessibles sont ceux relatifs aux conserves alimentaires, les outils d'agriculture, les matériels de cuisine, les habits, les chaussures, le carburant, etc. Ces articles sont vendus dans le village et dans d'autres foires de villages environnants. Si certains commerçants se déplacent de foires en foires, d'autres restent sur place pour exercer leur activité. Les vendeurs sont confrontés à des difficultés comme la cherté des marchandises, l'importance des prêts effectués en cash ou en nature à des particuliers qui ne sont pas réguliers au remboursement, la prise des marchandises à crédit, le manque de moyen de déplacement pour se rendre aux foires, le mauvais état des routes. Certains font le commerce du bétail.

L'artisanat n'est pas développé dans ces deux cercles et se limite à la fabrique de matériels d'agriculture par les forgerons qui font également de la poterie.

La pêche se pratique occasionnellement dans ces localités en période d'hivernage car les cours d'eau tarissent en saison sèche.

Sur la base de ce qui précède, il est établi que le concept Agriculture (« avec grand A », impliquant aussi bien l'agriculture, l'élevage et la pêche) commence à s'exprimer en prenant en compte les trois ou deux composantes selon les localités. Dans les zones d'étude, de plus en plus les producteurs agricoles et les éleveurs évoluent vers l'agro-élevage ou l'élevage-agriculture selon l'importance des activités initiales. Dans le cadre de ces activités, il serait important que le programme JASS initie et/ou accompagne des actions d'agro-élevage plutôt que des activités d'agriculture ou d'élevage séparément.

Facteurs de l'exode rural

Selon les résultats des entretiens dans les deux cercles d'étude, l'activité agricole est la principale activité économique menée par les populations des deux cercles. Par ailleurs, les personnes enquêtées s'accordent toutes à dire que l'exode rural est un phénomène qui est en train de prendre de l'ampleur et suscite des inquiétudes à plusieurs niveaux. Plusieurs raisons ont été citées comme cause de la migration des jeunes. Les plus importantes sont les raisons économiques sur fond d'insuffisance d'activités génératrices de revenus après les travaux champêtres (la monotonie villageoise). C'est dans ce cadre que se situent ces propos d'un notable de Dankolon, commune de Banamba :

« Pour soutenir la famille, les jeunes émigrent vers les grandes villes et ce n'est pas par gaieté de cœur que les jeunes partent. Après l'hivernage, il n'y a plus d'activité économique dans notre village. »⁷.

Les dissensions liées à la gestion des ressources familiales ont été citées comme facteur favorisant l'exode rural chez les jeunes. Bien qu'elles ne soient pas ouvertes, certains jeunes (hommes) s'offusquent le plus souvent contre le chef de famille, appelé **ga tigi** dans les ménages élargis. La gestion des revenus issus de la production du coton (à Koutiala) constituerait la principale raison. Ce phénomène a été principalement observé dans la zone d'étude de Koutiala.

« Dans les ménages élargis, le chef de ménage gère les productions agricoles et tous autres bien de la famille. De ce fait, par manque d'autres sources de revenus, cette situation pousse beaucoup de jeunes à aller dans les grandes villes pour gagner de l'argent. »⁸

Les tensions liées à la gestion des ressources familiales ne constituent pas des facteurs de contestation de la chefferie ou le système coutumier eux-mêmes, mais souvent compte tenu de la mauvaise pluviométrie, à la baisse de la productivité, les jeunes partent en exode pour soutenir leurs familles au village. C'est une forme de contribution pour soutenir les familles en période de soudure.

Un autre aspect est l'influence des migrants qui reviennent des zones d'orpaillage. Leur réussite excite beaucoup d'autres jeunes à aller tenter leur chance. Selon certains informateurs, l'exode rural a permis à beaucoup de jeunes de réaliser leurs rêves comme achat de moto, de téléphones portables, le mariage,

⁷ Extrait du focus group avec le chef de village de Dozola, commune de M'Pèssoba, le 24 décembre 2022.

⁸ Extrait de l'entretien avec le président de l'association des jeunes du village de Bouala, commune de Ben Kadi, Banamba, le 18 janvier 2022.

construction de maisons avec tôle, du matériel agricole, des bœufs de labour... Des fois, ce sont des familles entières qui se déplacent à la recherche de terres fertiles ou de zones de pâturages. Cela est très fréquent dans la zone de Koutiala. Le passage suivant permet de mieux illustrer cette pratique :

« Par manque de terres cultivables, beaucoup d'habitants sont allés s'installer dans d'autres localités pour trouver des terres cultivables. Certains se sont installés soit à Kita, soit à Bougouni ou à Garalo. »⁹

Si les raisons sont les mêmes, force est de reconnaître que les destinations diffèrent d'une zone à l'autre. A Banamba par exemple, l'exode rural est une question culturelle et c'est plutôt de la migration. Car, ce sont des jeunes qui partent pour de longues périodes et souvent en dehors du Mali. Presque toutes les personnes âgées sont au moins allées une fois à l'aventure pendant leur jeunesse : l'Europe et l'Afrique centrale pour ceux qui sont partis hors du Mali et Bamako ou les capitales régionales pour ceux qui sont restés à l'intérieur du Mali. Ceci dit, dans les localités d'enquête du cercle de Koutiala, les raisons de l'exode sont plutôt économiques. Par ailleurs, le maraîchage beaucoup plus pratiqué par les femmes semble être une alternative pour fixer les jeunes et mieux s'adapter aux effets du changement climatique. Le cas du village de Diela dans la commune de N'Tossoni nous permet de mieux comprendre cette activité. Dans ce village, ce sont les femmes qui sont le plus engagées dans le maraîchage. Après les récoltes, elles recrutent les jeunes hommes pour creuser des puits destinés à l'arrosage de leurs plants. D'ailleurs, c'est avec ce revenu que beaucoup de jeunes financent leur transport pour l'exode.

« Après la saison pluvieuse, l'excavation des puits est la source de revenus principale pour les jeunes hommes. Certains font aussi le jardinage. Après ce travail, beaucoup se rendent dans les grandes villes pour avoir de l'argent. Leurs destinations préférées sont les sites d'orpaillage et la zone office du Niger. »¹⁰

La majorité des jeunes des deux zones d'étude partent en exode pendant la saison sèche. Leurs destinations sont la zone de l'office du Niger dans la région de Ségou, les zones aurifères situées à la frontière du Mali et de la Guinée Conakry ou à Kayes et reviennent au début des premières pluies.

Si le programme JASS peut saisir l'occasion lors de la période du maraîchage pour trouver des synergies entre le travail des femmes et l'emploi des jeunes, ceci pourrait créer une bonne dynamique communautaire et diminuer les frustrations des jeunes dans les zones.

⁹ Extrait de l'entretien de l'entretien avec un notable de Diela, commune de N'Tossoni, 20 décembre 2021.

¹⁰ Extrait de l'entretien avec le relais de la CoFo du village de Diela, commune de N'Tossoni, le 20 décembre 2021.

Situation sécuritaire

La situation sécuritaire des localités de Koutiala et de Banamba étudiées n'est pas fondamentalement différente. Le mode de vie des populations n'a vraisemblablement pas changé à cause de l'insécurité sauf la limitation des mouvements des populations pendant la nuit dans les localités de Banamba. A la différence de Koutiala, des opérations de sécurisation effectuées par les FAMas étaient en cours lors du passage de l'équipe de recherche JASS en janvier 2022. Ceci justifie la présence visible des agents des forces de l'ordre en patrouille dans la ville de Banamba et aux alentours.

Par ailleurs, les populations des localités d'enquête expriment leurs inquiétudes compte tenu du contexte sécuritaire national, comme le confirment les propos de cet interlocuteur :

« Chaque jour, on écoute à la radio ou sur les réseaux sociaux qu'il y a eu des attaques occasionnant des morts d'hommes dans telle ou telle partie du Mali. On est très inquiet. »¹¹

Malgré cet état d'inquiétude que les populations développent, il ne nous a été signalé nulle part le déplacement de populations à cause de l'insécurité. Aussi, il ne nous a pas été révélé la présence de personnes déplacées internes installées dans aucun des villages d'enquête.

Pourtant, se rappelant de l'attaque de la Banque de développement du Mali à Banamba perpétrées par des hommes armés le 7 novembre 2016¹² et celle du poste douanier à Touba-coro, (une commune du cercle de Banamba) survenue le 24 janvier 2018¹³, les populations pensent que cela pourrait encore arriver.

Des échanges de tirs ont également eu lieu le 13 avril 2020 entre le garde de la Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA) à M'Pèssoba et des individus non identifiés sans faire de victime.

Les attaques perpétrées dans ces deux localités n'ont pas la même envergure mais alimentent les inquiétudes des populations quant à leur sécurité.

Face à cette situation, des initiatives d'auto-défense ont été observées dans certaines localités comme à Gana Bamana (commune de Banamba). A Koutiala aussi il a été indiqué des initiatives de brigades de sécurité

¹¹ Extrait de l'entretien avec un notable de Nankorola, commune de M'Pèssoba, 26 Décembre 2021

¹² <https://www.bbc.com/afrique/region-37896353> (consulté le 16 février 2022)

¹³ <https://www.studiotamani.org/index.php/themes/breves/14318-banamba-attaque-du-poste-douaniers-a-touba-coro> (consulté le 16 février 2022).

composées de jeunes qui existaient depuis longtemps dans certains villages qui pourront être activées et/ou renforcées et des systèmes d'alerte précoces développés pour être activés au besoin. Ils opèrent sous l'autorité des chefs de village, et en collaboration avec les FAMa. Par exemple, A Banamba, les FAMa ont donné des numéros de téléphone aux chefs de village de certaines localités pour les alerter au besoin. Ils n'étaient pas actifs lors de la période des enquêtes.

Alors que les brigades de sécurité sont composées de jeunes volontaires qui s'engagent à sécuriser les populations et les biens de leurs localités, les donsos (de plus en plus rares) sont disposés à appuyer les brigades de sécurité. Les donsos constituent une société secrète dont les membres sont soumis à des initiations et détiennent des armes à feu avec les autorisations requises (en situation normale). Avec l'islamisation progressive, les nouvelles initiations à la secte des donsos sont rares.

Un interlocuteur nous disait ceci pendant l'entretien :

« Nous avons un groupe d'auto-défense regroupant tous les jeunes du village. Ce regroupement est dans plusieurs villages »¹⁴.

Ces brigades interviennent pendant l'hivernage en cas de ravage de champ par des animaux. A cet effet, certains villages réalisent des fourrières pour garder les animaux saisis en divagation. En cas de saisie d'animaux, les propriétaires sont soumis à payer 1 000 FCFA par tête de bovins et 500 FCFA par tête d'ovins ou de caprins. Les sommes encaissées servent à résoudre certains problèmes dans le village. Ceci démontre une certaine préférence pour les solutions locales sous le contrôle des chefs de village et des mairies, au lieu des tribunaux et les services techniques de l'Etat.

En plus des brigades et quelques donsos, les comités de lutte contre les feux de brousse sont installés dans beaucoup de localités de Banamba avec l'appui de certaines ONG afin de protéger l'environnement. Parlant de la récurrence des feux de brousse souvent de sources intentionnelles, certains individus s'adonnent à des pratiques criminelles en mettant le feu au herbes sèches afin que les propriétaires d'animaux fassent recours aux commerçants pour acheter du tourteau. Un de nos interlocuteur de Fanalé nous expliquait cette situation en ces termes :

¹⁴ Extrait de l'entretien du chef de village de Gana Bambara, commune de Banamba, le 26 janvier 2022

« Chez nous les feux de brousse sont fréquents pendant cette période. Certains feux de brousse sont dus aux exploitants de charbon de bois, d'autres aux exploitants de miel mais certains allument intentionnellement les feux dans la brousse afin que les éleveurs passent acheter de l'aliment bétails dans les boutiques. »¹⁵

Dans les localités d'enquêtes, les donsos et les brigades d'auto-défense ne gèrent pas les conflits eux-mêmes. Ils assurent la sécurité des personnes et de leurs biens. C'est au niveau du chef de village que les conflits sont se gèrent. Par ailleurs, tous les conflits qui dégénèrent en violence occasionnant des blessures, sont gérés au niveau de la gendarmerie et de la justice. L'implication de la chefferie, ainsi que la justice et la gendarmerie, dans les activités JASS semblent nécessaire afin d'assurer l'implication de toutes les parties prenantes ayant un impact sur la résolution des conflits.

¹⁵ Extrait de l'entretien du chef de village de Fanalé, commune de Banamba, 29 janvier 2022.

Les facteurs d'inclusion et d'exclusion dans la composition des organes politiques et de gestion

Les concepts d'inclusion et d'exclusion sont importants dans le cadre de la mise en œuvre des activités de développement ou humanitaires. Dans les zones d'enquêtes, les facteurs d'inclusion et d'exclusion sont liés aux facteurs qui sont souvent d'ordre social. Au cours de l'étude, il a été relevé que la position de chef de village est exclusivement réservée aux *hɔrɔw* (nobles) autochtones masculins. Comme la position du chef de village, celle de conseiller au chef de village est également réservée aux ressortissants masculins du village. A ce niveau, la question d'autochtonie et de statut social semble être moins pesante dans certaines localités.

Par ailleurs, le statut de caste semble être plus toléré dans les communautés de Koutiala que celles de Banamba. De plus en plus, avec les recommandations des acteurs humanitaires ou des textes et lois du pays en faveur de la parité genre, ces dispositions sont tolérées dans la mise en place d'autres organes politiques et de gestion dans les villages. C'est ainsi que le nombre de femmes conseillères est passé à trois (3) à l'issue des élections communales du 20 novembre 2016 contre une (1) seule au conseil communal précédent à N'Tossoni. Au conseil communal actuel de M'Pèssoba sept (7) femmes y sont conseillères contre deux (2) avant les élections communales de 2016. A Ben-Kadi, trois (3) femmes sont des conseillères sur onze (11), dont une (1) siège au bureau communal. A Banamba, pour un conseil communal de vingt-trois (23) membres, sept (7) sont des femmes.

Dans les communes de N'Tossoni et de M'Pèssoba (Koutiala) et dans les communes de Banamba et de Ben-kadi (Banamba), les groupes et individus non inclus font face à de multiples obstacles comme l'accès à la terre et au mécanisme local de règlement des différends, y compris la discrimination sociale et juridique. Dans ces deux localités, les Peulhs ou des Soninkés (dans certains villages Bambara de Ben-Kadi) sont le plus souvent installés aux environs des villages d'accueil. Cette excentration est souvent un choix lié à la pratique d'activités agropastorales. Vu leur excentration géographique, ils ne bénéficient pas toujours des installations communautaires au même titre que les populations d'accueil dû surtout à la distance qui les sépare de ces sites.

Par rapport à l'accès à la terre, les allochtones ont toujours des difficultés à se procurer des terres cultivables. Cette situation ne facilite pas leur intégration au sein de la communauté. Le statut social est aussi considéré comme un facteur d'exclusion. Par exemple à Banamba où les *jɔn*, généralement appelés *lada tigiw* (dépositaires des coutumes), sont des descendants d'esclaves ou de captifs et ont un statut inférieur par

rapport à celui des *hOrɔw*. Au stade actuel, la question qu'on pourrait plus explorer est de savoir si, au cas où ils sont inclus dans certains mécanismes sociaux, est-ce qu'ils seront écoutés afin que leurs avis soient pris en compte malgré leur statut social ?

Dans les localités d'enquête de Banamba où la société est plus hiérarchisée, les hommes de castes et les descendants d'exclaves semblent accepter leurs statuts d'où l'acceptation de toutes les instances politiques de leur localité sans prétendre à ces postes dont ils n'ont culturellement pas accès. Cette posture pourrait s'expliquer par le fait qu'ils craignent d'éventuelles rejets ou exclusions par les descendants de leurs tuteurs. Les communautés sont organisées de telle sorte que chaque famille de caste ou de descendant d'esclaves est liée à une famille autochtone des villages qui est considéré comme leur tuteur.

Les femmes aussi sont exclues en ce qui concerne le choix des conseillers du village car nous n'avons nulle part recensé dans les deux localités la présence de femme dans le conseil du village. Ceci s'explique par le fait que les conseils de village sont composés des chefs de famille. Le statut de chef de famille est assumé le plus souvent par des hommes, rarement des femmes en milieu rural. N'ayant pas accès à ce statut, nous n'avons relevé la présence de femmes dans aucun conseil de village dans les zones d'enquête. Des femmes cheffes de ménage peuvent exister en milieu urbain plus individualisé que le milieu rural.

Conclusion

Les populations des zones d'étude vivent principalement des produits de l'agriculture et de l'élevage. La main d'œuvre est familiale. Cependant, les productions agricoles n'assurent pas l'autosuffisance alimentaire des familles. De ce fait, la migration des jeunes après l'hivernage constitue un apport colossal pour la survie des ménages.

Les rapports sociaux sont régis par des principes coutumiers déterminant les statuts sociaux des communautés. La société est moins hiérarchisée à Koutiala qu'à Banamba. La cohabitation pacifique entre les différentes communautés, du point de vue socio-économique est souvent perturbée par des conflits générés entre les pasteurs et les paysans pendant l'hivernage. Cette situation est le fruit de l'expansion abusive des champs agricoles, des feux de brousse et la diminution de fourrage dans les forêts. Ce qui réduit les sites de pâturage.

La majorité des conflits se gèrent à l'amiable localement chez le chef de village. D'ailleurs, les personnes enquêtées trouvent pertinente l'installation des CoFo parce qu'elle est conforme et complète le mécanisme de gestion de conflit existant dans leurs localités. Mais, elles pensent qu'une telle initiative devrait être appuyée financièrement.

Recommandations

Au regard des résultats de la recherche menée dans les communes de Banamba et Ben-kadi (Banamba), et de N'Tossoni et M'Pèssoba (Koutiala), l'équipe de recherche du programme JASS formule les recommandations suivantes pouvant aider à la planification des activités JASS :

- Continuer et/ou initier des sessions de sensibilisation des populations sur les rôles des membres des CoFo, le processus d'homologation des PV de conciliation, les frais d'homologation ;
- Initier des sessions de renforcement des capacités des agro éleveurs/paysans sur les nouvelles techniques agricoles afin d'accroître leurs productivités et de contribuer à réduire l'extension des champs de culture (Formation à l'installation des cordons pierreux, au compostage, promotion et facilitation de l'accès aux semences améliorées...) ;
- Réaliser des actions de large communication y compris à travers les mass médias sur le rôle et l'importance des CoFo en y associant les services techniques (agriculture, justice, environnement, élevage) ;
- Développer des stratégies permettant d'impliquer davantage les ressortissants influents (politiquement, économiquement, intellectuellement) des localités dans des actions de JASS ;
- Accompagner les communautés à identifier, baliser, mettre en valeur les pistes pastorales et le gîtes d'étape (espace de repos pour les animaux transhumants) afin de réduire les conflits entre les agropasteurs d'une part et entre les paysans et les pasteurs d'autre part (sensibilisation, formation au respect des pistes pastorales) ;
- Mener des réflexions de synergie d'actions avec certains acteurs évoluant dans les mêmes domaines que JASS (Enabel, ADRA Mali dans la réalisation des pistes pastorales dans la commune de Ben-kadi) ;
- Prendre des dispositions pour faciliter la diffusion des textes régissant le foncier ou la gestion des ressources naturelles au sein des communautés et les agents des services techniques ;
- Entreprendre des actions afin de faciliter l'accès à l'eau pour les besoins humains et l'abreuvement des animaux (réalisation de points d'eau le long des pistes pastorales, dans les pâturages) ;
- Excavation des cours d'eau/marres obstrués et réhabilitation des infrastructures hydrauliques afin de développer le maraîchage et de permettre à la population d'avoir de l'eau saine ou potable pour leurs besoins ;
- Aménager des sites de pâturage afin de diminuer la divagation des animaux pendant l'hivernage (réduction des tensions entre les paysans et les agriculteurs) ;
- Accompagner les jeunes et les femmes à la création d'activités génératrices de revenus ;
- Développer le système de contrat papier lors des prêts des terres cultivables ;
- Appuyer et renforcer les capacités des brigades anti feu dans le cadre de la protection de l'environnement ;
- Initier des actions de plaidoyer auprès des autorités pour la création d'une ligne budgétaire pour le fonctionnement des CoFo au niveau villages ;
- Tenir compte des communautés allochtones, des castes et autres composantes sociales dans les planifications afin de garantir l'inclusion des activités JASS.
- S'inspirer des cas de gestion de conflit par les CoFo locales de Banamba et Kolokani pour gérer d'éventuels cas impliquant plusieurs villages.

Des pistes pour la recherche

Les pistes suivantes doivent motiver d'autres recherches pour mieux documenter les aspects mis en exergue :

- Continuer la recherche sur les structures sociales des localités afin de documenter l'inclusivité des CoFo au niveau village ;
- Documenter au mieux et cartographier les us et coutumes liés à la gestion des ressources naturelles et des conflits dans les zones d'intervention de JASS ;
- Documenter les comités de sauvegarde de la nature installés dans certains villages ;
- Analyser la question d'inclusion des hameaux de cultures et des campements d'éleveurs dans les activités de développement ;
- Analyser les perceptions des communautés sur la justice ;
- Documenter davantage les conditions de transhumance inter-régionale et internationale des animaux ;
- Orienter des recherches sur le genre, les VBG, l'héritage dans les zones d'intervention de JASS ;
- Faire l'état des lieux de la situation des femmes agricultrices ;
- Documenter le rôle des castes dans la gestion des conflits et leur impact sur leur famille d'accueil ;
- Analyser la représentation féminine dans les conseils communaux ;
- Analyser l'implication des femmes dans la gestion des conflits, l'accès aux terres ;
- Documenter la hiérarchisation et l'inclusion des couches sociales ;
- Documenter les communautés/familles majoritaires dans le rang des esclaves,
- Comprendre sur le rôle des points de vue des hommes de castes, des femmes, des jeunes, esclaves ;
- Comprendre l'impact de l'assistance internationale sur les sources des questions de conflits.

Références bibliographiques

- Brottem, L. (2014). HOSTS, STRANGERS AND THE TENURE POLITICS OF LIVESTOCK CORRIDORS IN MALI. Africa, 84(4), 638-657. doi:10.1017/S0001972014000424
- Gwenaelle Raton. Les foires au Mali, de l’approvisionnement urbain à l’organisation de l’espace rural. Le cas de la périphérie de Bamako. Géographie. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I; Ecole doctorale de Géographie de Paris, 2012. Français. fftel-00934935ff
- <https://www.bbc.com/afrique/region-37896353> (consulté le 16 février 2022)
- <https://www.studiotamani.org/index.php/themes/breves/14318-banamba-attaque-du-poste-douaniers-a-touba-coro> (consulté le 16 février 2022).
- Mairie de la commune de Banamba (2020) : Programme de Développement Economique, Social et Culturel 2018-2022 révisé en 2020.
- Mairie de la commune de Ben-Kadi (2020) : Programme de Développement Economique, Social et Culturel 2018-2022 révisé en 2020.
- Mairie de la commune rurale de N’Tossoni (2020) : Programme de développement économique social et culturel, période de 2020-2024
- Mairie de la commune rurale M’Pèssoba (Harmonisé 2019) : Programme de développement économique social et culturel, période de 2017 -2021
- République du Mali : Loi N°01-004 du 27 Février 2001 portant charte pastorale du Mali.

